

Envoyé en préfecture le 26/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le

ID : 022-200043677-20190617-D423A-DE



Syndicat de valorisation des déchets

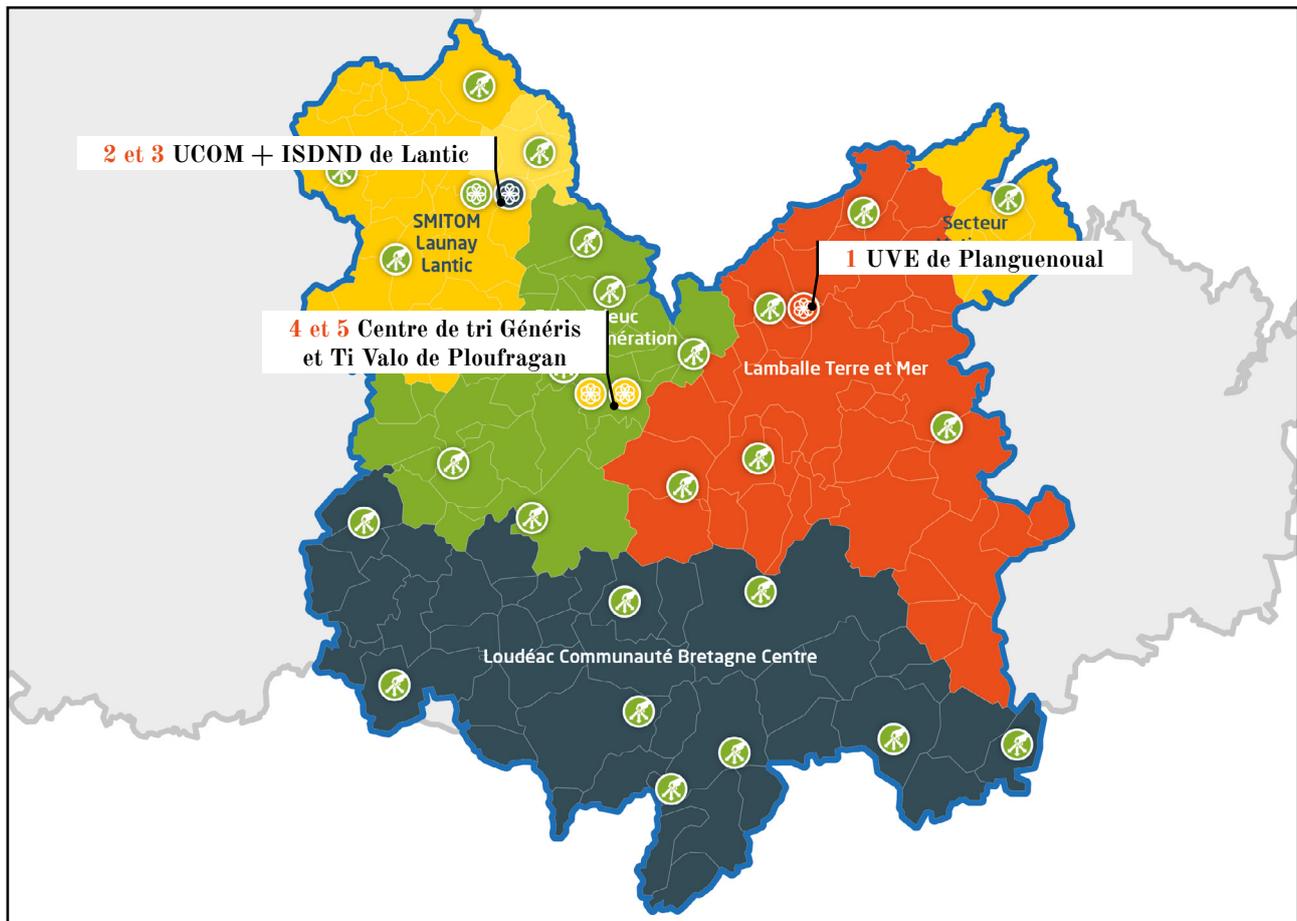
**INDICATEURS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES
RELATIF AU TRAITEMENT**

ANNÉE 2018

KERVAL CENTRE ARMOR

A – INDICATEURS TECHNIQUES RELATIF AU TRAITEMENT

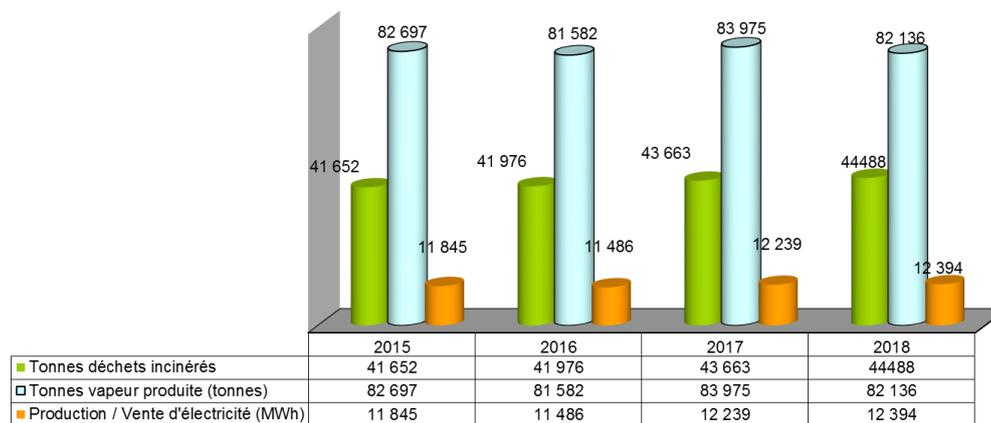
1- Localisation des unités traitement et nom des exploitants



a. Capacité et tonnages traités

	Unités	Localisation	Exploitants	Capacité de traitement	Tonnages traités
1	UVE	Planguenoual	Suez Environnement	44 000T/an	
2	UCOM	Lantic	CNIM Ouest Armor	15 000T/an	
3	ISDND	Lantic	CNIM Ouest Armor	14 000T/an	
4	Centre de tri - Générés	Ploufragan	Suez Environnement	45 000T/an	
5	Centre de tri - Ti Valo	Ploufragan	Guyot Environnement	70 000T/an	

b. Performance énergétique



		2 015	2 016	2 017	2 018	2018 vs 2017	2018 vs 2017
Tonnes vapeur produite	Tonnes	82 697	81 582	83 975	82 136	↘	-2%
Production / Vente électricité	MWh	11 845	11 486	12 239	12 394	↗	1%
Ratio production électricité (par t incinéré)	kWh / t inc	284,4	273,6	280,3	278,6	↘	-1%
Ratio production électricité (par t vap produite)	kWh / t vap	143,2	140,8	145,7	150,9	↗	3%

L'arrêté du 7 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 20 septembre 2002 est paru afin de changer la formule de calcul de la performance énergétique et ajout d'un facteur de correction climatique appelé FCC.

Cette modification de formule ne s'applique que dans le cadre de la réglementation ICPE et ce dès l'année 2016.

Pour le calcul de la Pe dans le cadre de la TGAP, la formule prend effet en 2017.

Conformément à l'arrêté de préfectoral complémentaire de décembre 2011, le site calcule la performance énergétique de son installation selon la formule suivante :

Critère d'efficacité = $((2,6 * (E \text{ élec produite} - E \text{ élec achetée}) + 1,1 * (E \text{ thermique vendue} + E \text{ thermique autoconso}) - E \text{ achetée}) / (2,3 * \text{Tonnage annuel})) * FCC$
avec E exprimée en MWh par an et le PCI = 2,044 th/t

FCC=1.089

Les autoconsommations du process sont considérées comme nulles dans ce calcul car ces consommations ne sont pas mesurées.

	PRODUCTION ELECTRICITE	ELECTRICITE ACHETE	ENERGIE THERMIQUE VENDUE	ENERGIE THERMIQUE AUTO CONSOMMEE	GAZ ACHETE	FIUOL ACHETE	ENERGIE ACHETE (GAZ ET FIUOL)	TONNAGE RECEPTIONNE	EFFICACITE ENERGETIQUE
	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	TONNES	%
2015	11 845	3 590	0	0	209	697	907	38 931	23,0%
2016	11 486	3 614	0	0	456	294	750	43 485	19,7%
2017	12 239	3 726	0	0	465	273	738	44 402	21,0%
2018	12 394	3 895	0	0	504	115	619	45 072	20,7%

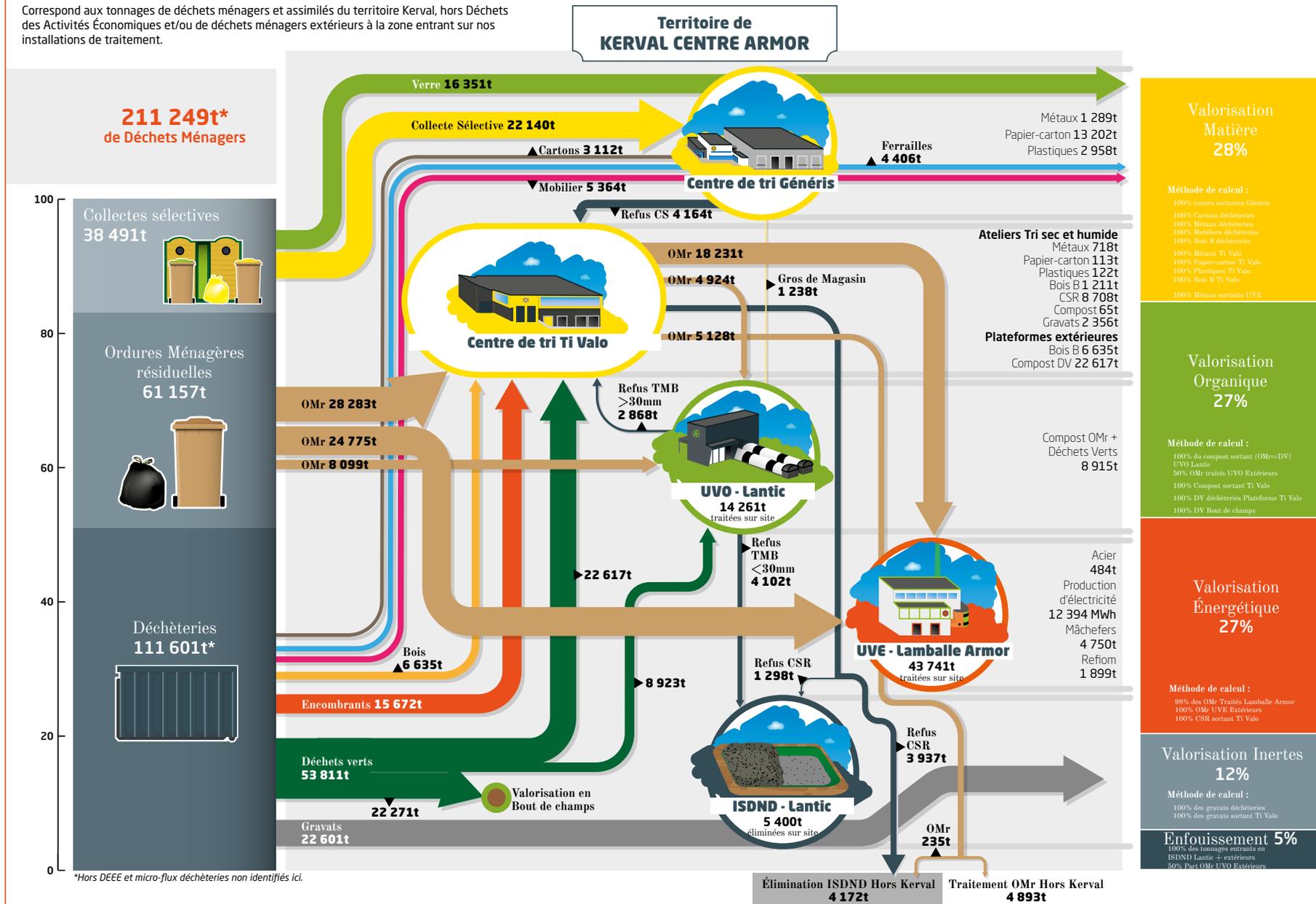
En 2015, la performance énergétique est en hausse car le site a bien valorisé l'électricité produite et a reçu moins de tonnes de déchets.

En 2018, La production électrique est en hausse, mais l'efficacité énergétique est contrastée du fait du fort tonnage réceptionné venant impacter le calcul de cette dernière.

Synoptique 2018 des tonnages / par Kerval Centre Armor

Correspond aux tonnages de déchets ménagers et assimilés du territoire Kerval, hors Déchets des Activités Économiques et/ou de déchets ménagers extérieurs à la zone entrant sur nos installations de traitement.

et 3 Nature des traitements et valo par flux de déchets

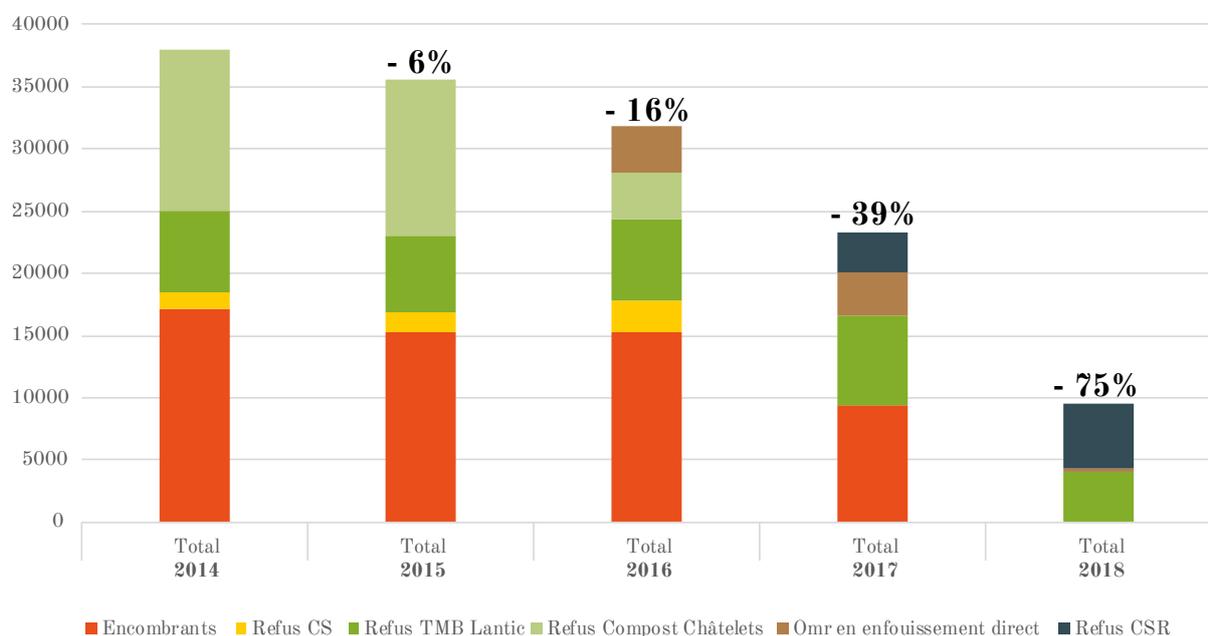


4- Indice de réduction de déchets non dangereux et non inertes avec base 100 en 2010

Flux	2014			2015			2016		
	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total
Encombrants	3 699	13 475	17 174	2 440	12 846	15 286	2 519	12 736	15 255
Refus CS		1 296	1 296		1 561	1 561		2 555	2 555
Refus TMB Lantic	6 508		6 508	6 218		6 218	6 555		6 555
Refus Compost Châtelets	380	12 655	13 045	448	12 099	12 547		3 784	3 784
OMr								3 716	3 176
Refus CSR									
Total			38 023			35 612			31 865

Flux	2017			2018			2019		
	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total	ISDND lantic	ISDND Ext.	Total
Encombrants	1 447	7 906	9 353						
Refus CS									
Refus TMB Lantic	7 312		7 312	4 102		4 102			
OMr		3 473	3 473		235	235			
Refus CSR	581	2 636	3 217	1 298	3 937	5 235			
Total			23 355			9 572			

Ne sont indiqués ici que les tonnages compilés à partir de 2014, à savoir à la naissance de Kerval Centre Armor. Auparavant, la compétence traitement étant élatée entre 4 syndicats de traitement et 11 EPCI de collecte, il est inenvisageable de disposer de données suffisamment fiables. Toutefois, 2014 correspondant à une année où les pratiques antérieures ont été poursuivies, les résultats 2014 doivent être assez proches de 2010.



5- Mesures prises dans l'année pour atténuer les effets préjudiciables de l'homme et de l'environnement

Lantic :

5.3 SÉCURITÉ

5.3.1 MOYENS MIS EN OEUVRE

Pour prévenir tout risque au niveau exposition du personnel, nous avons mis en œuvre une organisation rigoureuse sur la sécurité liée aux algues vertes.

- **Détecteur mono et multi gaz**

Chaque salarié de l'usine s'est vu attribué un propre détecteur mono gaz. Deux autres détecteurs multi gaz sont également à la disposition du personnel. Des procédures claires et détaillées, validées par notre service prévention, ont été mises en place pour couvrir les opérations de :

- Réception des algues
- Déchargement
- Mélange avec le structurant puis retournement
- Manutentions, interventions sur les postes de lixiviats d'algues.



Un détecteur supplémentaire a été mis à la disposition des visiteurs et transporteurs.

En cas de dépassement de VLE, la consigne est d'évacuer immédiatement la zone.

Planguenoual :

MANAGEMENT DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

- Les actions de sensibilisation réalisées en 2018 :
 - 2 réunions de sensibilisation annuelle à l'environnement et à la sécurité réalisée en mars et avril 2018 avec l'ensemble du personnel,
 - 46 quarts d'heures préventions avec l'ensemble du personnel,
 - 2 exercices de situation d'urgence :
 - Déclenchement alarme incendie via déclencheur manuel (octobre 2018)
 - Déclenchement portique radioactivité (août 2018)
 - 17 Visites Managériales de Sécurité (actions sur le comportement),
- 3 Rondes Environnement, Qualité, Sécurité des installations,
- Déploiement de groupes de travail d'exploitations sur la sécurisation et l'optimisation des installations
 - Crible et Overband
 - Salle de commande
 - Création d'un stock central de pièces détachées

Ti Valo :



Risque incendie

BRETAGNE

Principaux départs de feu :

- 10/10/2017 : Sécheur,
- 18/01/2018 : Fusée de détresse,
- 06/02/2018 : Explosion suivi d'un départ de feu dans une alvéole
- 08/02/2018 : Feu fusée de détresse
- 23/04/2018 : Non identifié
- 25/05/2018 : Départ de feu d0 à un condensateur,
- 18/10/2018 : Feu tapis 50 A
- 16/10/2018 : Départ de feu chargeuse
- 18/12/2018 : Incendie du poste de livraison électrique
- 29/12/2018 : Incendie dans le stock de refus de TMB

Incendies TI VALO ayant nécessité l'intervention des pompiers :

- Sécheur (10/10/2017)
- Local distribution 20000V (18/12/2018)
- Stockage refus de TMB (29/12/2018)

15/05/2019

Perspectives 2019 :

- Travaux de mise en conformité AP (murs coupe-feu, détection stockage et locaux techniques)
- Création d'alvéoles coupe-feu pour le stockage
- Réserve mobile extinction incendie
- Proposition de travaux (détection/extinction automatique) avec 3 niveaux de protection
- Remise en état de la réserve incendie (lagune n°1)
- Mutualisation du gardiennage/surveillance avec Génériss

Rapport annuel 2018 - GEVE

15



Prévention des risques

BRETAGNE

Bilan 2018 :

- Présence importante de produits non conformes : fusées de détresse, grenades, piles lithium, fibrociment amianté
- Mise en place de procédures d'exploitation adaptées

Perspectives 2019 :

- Communication auprès des usagers des déchetteries
- Conférence de presse
- Collecte de l'amiante en amont
- Mesure d'empoussièrement et recherche de fibres amiantées

15/05/2019

Rapport annuel 2018 - GEVE

16

Généris :

EVENEMENTS INCENDIE

Date	Evènements	Lieu	Informations	Actions
01/10/2018	Départ de feu	Presse à balles	Un départ de feu a eu lieu au niveau de la presse à balles en passant de l'aluminium. Il y a eu une explosion puis des flammes sont apparues au niveau de la chambre de compaction et sur le tunnel.	Mise en place d'un mode opératoire pour le passage des balles aluminium et protection du pupitre
07/05/2018	Départ de feu	Engins	L'engin Loxam a pris feu au niveau du moteur (d'après les premières remontées du technicien cela est dû à la présence de déchets et de poussières au niveau du moteur) Le feu a été maîtrisé par le cariste à l'aide d'un RIA	Mise en place d'un mode opératoire pour le nettoyage des engins par les caristes
29/03/2018	Départ de feu	Engins	Des déchets sont passés sous le carter de protection du pot d'échappement de l'engin. Ils ont pris feu au contact du pot d'échappement.	Mise en place d'un mode opératoire pour le nettoyage des engins par les caristes

35

EXERCICE INCENDIE

- Un exercice incendie a été réalisé le 26 novembre 2018, à l'aide d'une machine à fumée dans l'atelier annexe de la maintenance. Il nous a permis de réaliser une évacuation complète du site (salariés, visiteurs, sous-traitants, chauffeurs). Cet exercice était supervisé par l'encadrement du site et le service prévention des risques. Cela a donné lieu à:
 - Un compte rendu en interne
 - Un plan d'action
- Suite à cet exercice, il est prévu d'en effectuer un au 1^{er} semestre 2019 pour vérifier l'efficacité des actions mises en place suite à l'exercice effectué en 2018
- 5.3 visite du site avec les pompiers

Il a été réalisé en Janvier 2018, une visite avec les pompiers sur site. A la suite de cette visite il a été convenu un plan d'actions pour faciliter les interventions des secours sur site

36

B – INDICATEURS FINANCIERS (exprimés en €H)

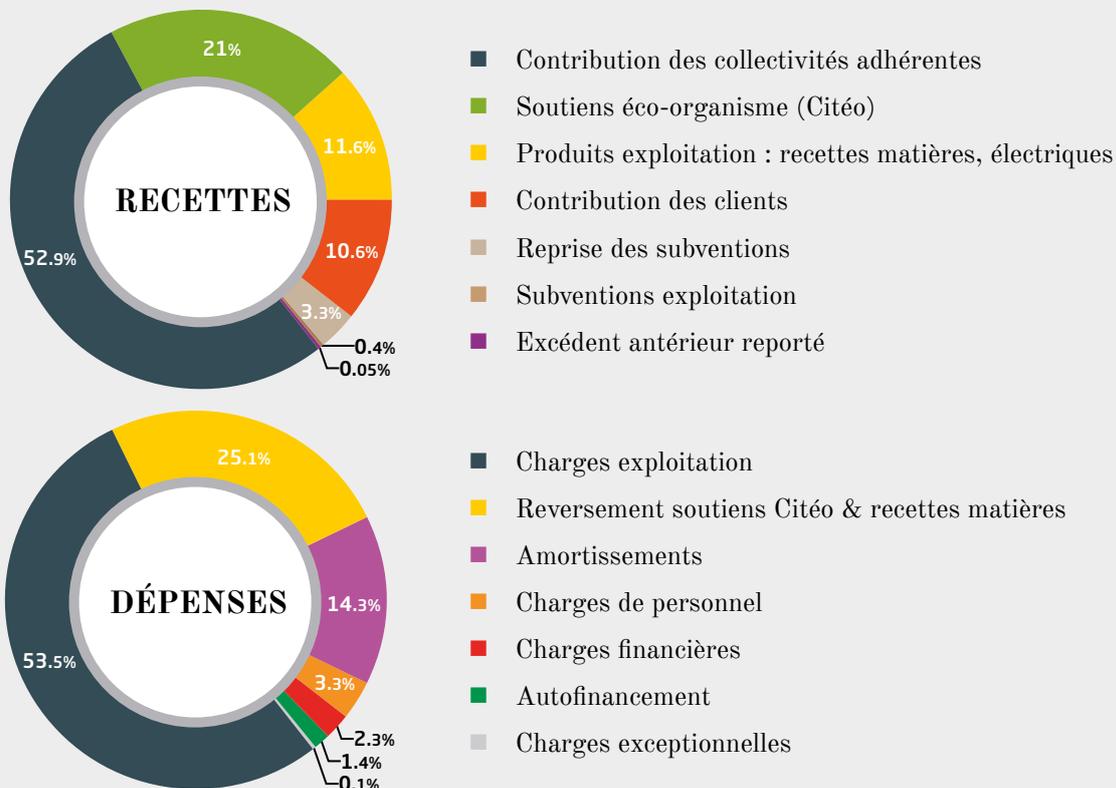
Envoyé en préfecture le 26/06/2019
 Reçu en préfecture le 27/06/2019
 Affiché le
 ID : 022-200043677-20190617-D423A-DE

1- Modalité d'exploitation du SPGD

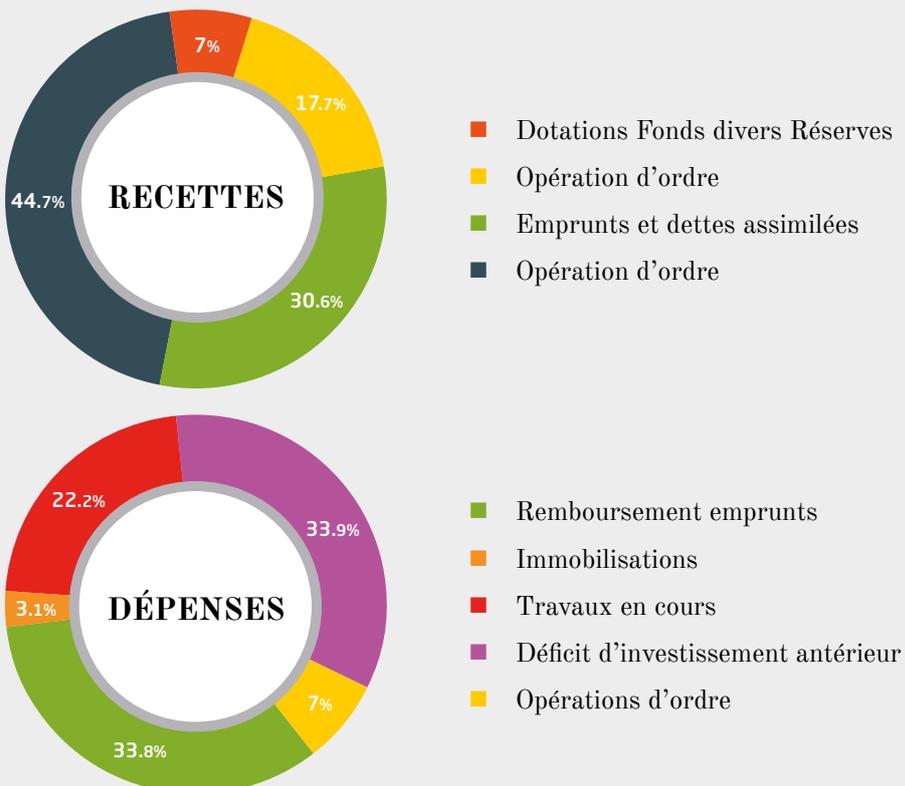
Cf chapitre A-1

2- Montant global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service et modalité de financement y compris les différentes sources de financement

SECTION FONCTIONNEMENT - 30 632 060€



SECTION INVESTISSEMENT - 10 771 996€



3- Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de marché	Durée	Echéance	Montant annuel des prestations en K€ HT
SUEZ RV OUEST	Incinération des déchets	Marché Public	8 ans	11/1/2023	2 840 000
GUYOT ENVIRONNEMENT VALORISATION ENERGIE	Compostage des ordures ménagères et des déchets verts	Marché Public	9 ans	11/1/2023	5 160 000
SITA OUEST	Tri des emballages	Marché Public	6 ans	6/7/2018	3 380 000
CNIM	Compostage des ordures ménagères	Marché Public	10 ans	6/1/2019	1 061 000
SEDE ENVIRONNEMENT	Broyage Transfert et Valorisation	Marché Public	4 ans	12/31/2018	839 000
PAPREC	Transport des bennes issues des déchèteries	Marché Public		12/31/2018	362 000
Total					13 642 000

4- Produits des droits d'accès aux unités de traitement pour les clients extérieurs

	Tonnages	Redevance	Convention	Total € HT	Commentaires
Centre de tri GENERIS					
Flux TRISAC - Nantes Métropole via VEOLIA	3972		250 €	992 975	Paiement direct à Kerval qui doit payer la prestation de tri à Suez (155 €/t)
Redevance SUEZ Clients extérieurs	2048			56 173	Prise en charge des coûts de tri directement par Suez et redevance Kerval pour l'utilisation du site
Dinan Agglomération - flux emballages	166	30,39 €		5 034	Marché de service SUEZ - paiement d'une redevance en cohérence avec le flux traité et composition refus
Dinan Agglomération - flux multimatériaux	1301	25,89 €		33 674	
Sittom-mi Roi Morvan - flux multimatériaux	582	30,00 €		17 464	
Paiement refus clients extérieurs SUEZ	80	95,00 €		7 624	Paiement Suez des coûts de gestion des refus produits par les clients extérieurs envoyés vers Ti Valo
Centre Ti Valo					
Redevance GUYOT	20 000	17,68 €		353 600	En cours de discussion sur tonnage contractuel, Guyot n'ayant apporté que 9 480 t en 2018 pour un engagement de 20 000 t
DIB locaux	2 458		82,00 €	201 542	Tarifs DI locaux hors majoration pour déclassement
Encombrants St Malo	2 426		82,00 €	198 896	Via prestation de service VEOLIA

Envoyé en préfecture le 26/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le

ID : 022-200043677-20190617-D423A-DE

Encombrants Dinan Agglomération	276		110,00 €	30 312	Tarif adhérents, Dinan Agglomération étant membre du syndicat
Flux refus Eco-Mobilier	1 040		115,00 €	119 581	Via apport VEOLIA - Majoration du prix, Flux complexe à passer sur le Process
UVE Planguenoual					
OM Veolia provenant de Rennes	695		80,00 €	55 600	Via VEOLIA
Conventions DIB autres	850		102 €	86 827	Soit une quinzaine d'apporteurs locaux
UVO Lantic					
Conventions Biodéchet	290		90,00	26 100	Soit à 6 apporteurs locaux
ISDND Lantic					
Conventions DIB	849		91,00	77 259	Soit une quinzaine d'apporteurs locaux
TOTAL				2 206 489	

Ce tableau n'inclut pas les tonnages et produits résultant des conventions d'échanges avec le SMITRED et le SMICTOM CENTRE OUEST.

De même, s'agissant de PRODUITS, ce tableau n'indique pas le paiement des charges variables dûs aux exploitants, pour le tri/traitement des flux extérieurs sous conventions KERVAL

5- Montant global et détaillé des aides publiques et des soutiens éco-organismes

5-1 Soutiens Citéo Emballages + soutiens Développement durable 2017

PROFORMA Ce document n'est pas une facture

émise au nom et pour le compte de la Collectivité par CITEO

N° TVA Intra-com CITEO : FR93388380073

Pro Forma : 500048177

Angers , le 14/11/2018

SOUTIENS AU TITRE DE LA PERIODE T1 à T4 2017

Récapitulatif des soutiens (voir détail des calculs ci-joints)	Montant en Euro
Soutien au service de la collecte sélective (Scs)	2 605 580,50 €
Soutien à l'action de sensibilisation auprès des citoyens (Sas)	234 009,05 €
Soutien à la performance de recyclage (Spr)	1 987 532,52 €
Soutien aux autres valorisations hors collecte sélective (Sav)	172 289,80 €
Soutien plastiques expérimentaux (Spe)	829 426,40 €
TOTAL DES SOUTIENS	TOTAL H.T.
	5 828 838,27 €
	TVA à 0 %*
	0,00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	
5 828 838,27 €	

* Depuis l'instruction fiscale 3-A-5-06 n°50 du 20 mars 2006, les soutiens versés par CITEO ne sont plus assujettis à la TVA à compter du 01/01/2007.

Relevé de compte arrêté au 14/11/2018

Date Pièce	Libellé	Montant en Euro
31/03/2017	Acompte T1 2017	987 300,00 €
30/06/2017	Acompte T2 2017	884 400,00 €
30/09/2017	Acompte T3 2017	965 600,00 €
31/12/2017	Acompte T4 2017	945 000,00 €
14/11/2018	Liquidatif T1 à T4 2017	5 828 838,27 €
Solde du compte au 14/11/2018		2 046 538,27 €

Contrat : CL022032

SI

* Les valeurs de référence ne sont définitives qu'après consultation du comité de concertation collectivités locales

Définition des cibles		N° cible	Vos valeurs de référence à atteindre *			Vos résultats			
			Valeur de référence	Progression de référence (%)	Valeur de référence niv 4 (12%)	Valeur de l'année (N)	Progression calculée (%)	Cible atteinte *	Cible atteinte niv 4 (12%) *
Economiques	Coûts complets CS emballages ménagers en € HT / tonnes recyclées CS	1.1	< ou = 204 €/t	Diminution > ou = 5 %		219,497	0,00	0	
	Coûts complets CS des emballages légers en € HT / tonne triée	1.11			< ou = 389 €/t	461,330			0
	Coûts complets CS des emballages verre en € HT / tonne triée	1.12			< ou = 78 €/t	73,060			
	Liquidatif + vente des matériaux en € HT / coûts complets CS	1.2	> ou = 97 % en 2017		> ou = 100 % en 2017	128,425		1	1
	Niveau de refus en kg/hab./an	1.3	< ou = 5.8 kg/hab./an	Diminution > ou = 5 %	< ou = 5.58 kg/hab./an	11,575	0,00	0	0
Sociales	Effectif CS (postes) / tonnes recyclées CS	2.1	> ou = 100 pour 10000 tonnes recyclées	Augmentation > ou = 5%	> ou = 123 pour 10000 tonnes recyclées	134,472	0,00	1	1
	Nombre d'ADT / tonnes recyclées CS	2.2	> ou = 15.9 pour 10000 tonnes recyclées	Augmentation > ou = 10%	> ou = 15.9 pour 10000 tonnes recyclées	16,142	0,00	1	1
	Taux de gravité des accidents de travail de la CS	2.3	< ou = 2.9 %	Diminution > ou = 10 %	< ou = 1.8 %	3,090	0,00	0	0
Environnementales	Tonnes recyclées CS / tonnes d'OMR	3.1	> ou = 18.50 %	Augmentation > ou = 5%	> ou = 21.40 %	38,258	0,00	1	1
	Performances CS des emballages ménagers en kg/hab./an	3.2	> ou = 50 kg/hab./an	Augmentation > ou = 5%	> ou = 54.7 kg/hab./an	83,759	0,00	1	1
	Empreinte carbone (tonnes équiv.CO2) / tonnes recyclées CS	3.3	< ou = 0.1240 t CO2 par tonne de CS	Diminution > ou = 5 %	< ou = 0.1040 t CO2 par tonne de CS	0,1220	0,00	1	0

	SDD	SDD N-1
Nombre de cibles atteintes	6	7
% coeff. développement durable	8,00 %	8,00 %
Montant TUS	2 411 928,20 €	1 932 061,88 €
Montant SDD	192 954,26 €	154 564,95 €

5-2 Soutiens Citéo papier 2017 (simulation en attente de validation)

Populations	2017
Population contractuelle	307 840 hab
Quantités livrées (tonnes)	2017
2.05 (bureautique)	
2.06 (bureautique)	75,461 t
3.05 (bureautique)	0,260 t
1.11 (à désencrer)	8 773,560 t
5.02 (PCNC)	
1.04 (PCNC)	
1.05 (PCNC)	
PCM à trier – Papiers (5.01)	
1.01 (PCM triés)	
1.02 (PCM triés)	2 124,706 t
PCM à trier	
Total tonnes	10 973,987 t
Performances (kg/hab/an)	2017
Bureautique	0,246 kg
A désencrer	28,500 kg
PCM triés	6,902 kg
PCM à trier	
PCM à trier – Papiers (5.01)	
Performance globale	35,648 kg

Standards éligibles	Barème (€/t)	Taux de présence de papiers graphiques
Bureautique	100 €	100%
A désencrer	90 €	100%
PCM triés	80 €	70%
PCM à trier		
PCM à trier – Papiers (5.01)		100%
Plafond annuel PCNC	31%	
Taux d'acquiescement (valeur 2017 - mis à jour annuellement)	55,07%	

Soutiens annuels (€)	2017
Bureautique (2.05+2.06+3.05)	4 169,96 €
A désencrer (1.11)	434 843,95 €
PCM triés (1.01+1.02 +PCM à trier)	65 524,23 €
PCM à trier – Papiers (5.01)	
Soutien total (€)	504 538,14 €
Soutien total (€/hab)	1,64 €

Envoyé en préfecture le 26/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le

ID : 022-200043677-20190617-D423A-DE

5-3 Soutiens Eco-Mobilier 2017 (S1 + S2)



COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Eco-mobilier
50 avenue Daumesnil
75012 Paris

Collectivité bénéficiaire : KERVAL CENTRE ARMOR - SMETTRAL
0292899

Collectivité sous contrat : KERVAL CENTRE ARMOR - SMETTRAL
0292899
1217S100482

Synthèse des soutiens à facturer dans votre titre de recette sur le semestre S1 2017

	Total
Soutiens relatifs aux tonnages de DEA collectés séparément (Soutien Opérationnel (forfait + variable))	52 638,65 €
Soutiens relatifs aux tonnages de DEA non collectés séparément (Soutien Financier (forfait + variable))	27 816,77 €
Soutien pour Réutilisation	0,00 €
Soutien à la Communication et Démarrage	0,00 €

Total Soutien Financier pour le semestre S1 2017 HT

80 455,42 €



COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Eco-mobilier
50 avenue Daumesnil
75012 Paris

Collectivité bénéficiaire : KERVAL CENTRE ARMOR
0292899

Collectivité sous contrat : KERVAL CENTRE ARMOR
0292899
1217S201103

Synthèse des soutiens à facturer dans votre titre de recette sur le semestre S2 2017

	Total
Soutiens relatifs aux tonnages de DEA collectés séparément (Soutien Opérationnel (forfait + variable))	67 732,80 €
Soutiens relatifs aux tonnages de DEA non collectés séparément (Soutien Financier (forfait + variable))	22 487,79 €
Soutien pour Réutilisation	0,00 €
Soutien à la Communication et Démarrage	0,00 €

Total Soutien Financier pour le semestre S2 2017 HT

90 220,59 €

5-4 Subvention de fonctionnement

OPERATION	Montant € HT	Commentaires
Soutiens ANRT	9 850,49	Soutiens financiers de l'ANRT relatifs au contrat CIFRE DE Sophie RANNOU
Soutiens ADEME 1 000 écoles	41 985,89	Soutiens financiers de l'ADEME relatif à l'AAP 1000 écoles contre le Gaspillage Alimentaire
Soutiens CITEO papier des professionnels	23 381,25	Soutiens financiers de CITEO relatif à l'AAP collecte des papiers bureautiques des PROS

En attente des subventions ADEME année 2 du Territoire Zéro Gaspillage - Zéro Déchet : environ 100 000 €.

5-5 Subvention d'investissement

OPERATION	Montant € HT	Commentaires
Subvention CITEO travaux GENERIS 2016	126 000,00	Acompte N°3 opération travaux GENERIS 2016. En attente du solde d'environ 15 000 €
Subvention ADEME travaux GENERIS 2016	168 921,58	Solde opération travaux GENERIS 2016
Subvention ADEME	1 000 000,00	Solde opération travaux Ti Valo 2015-2016

6- Montant global et détaillé des recettes au titre de la valoris

	Tonnages	Prix moyen annuel en €/t	TOTAL en € HT	Commentaires
Centre de tri GENERIS				
Acier	1168	62,33 €	72 801 €	
Alu	121	367,64 €	44 484 €	
PET Clair	1297	268,34 €	348 002 €	
PET Coloré	356	49,96 €	17 795 €	
PEHd	395	198,61 €	78 519 €	
PP	315	218,82 €	69 010 €	
PS	109	0,00 €	0 €	Pas de recettes mais est soutenu par CITEO
Films PE	485	0,00 €	0 €	Pas de recettes mais est soutenu par CITEO
Gros de Magasin	2032	0,00 €	0 €	Envoi à 0 € en compostage OMR
Emballage Liquide Alimentaire	425	10,00 €	4 250 €	
Cartonnette d'emballages	3695	53,20 €	196 563 €	
Cartons de déchèterie	2792	81,95 €	228 804 €	
Journaux Revues Magazines	8287	72,60 €	601 640 €	
Centre Ti Valo				
Métaux ferreux	941	142,89 €	134 457 €	Provenant des ateliers Tri Sec - Tri Humide, Tri Bois
Métaux non-ferreux	83	856,51 €	70 949 €	
PVC Menuiserie	22	35,00 €	770 €	
Mix fibreux	159	70,00 €	11 130 €	Nécessite un surtri d'où prix moyenné
Mix PE/PP	42	200,00 €	8 416 €	Nécessite un surtri d'où prix moyenné
Films PE 100% NAT	107	0,00 €	0 €	Pas de valorisation financière cette année
UVE Planguenoual				
Métaux	484	31 €	14 830 €	
Revente électrique	12 394		584 556 €	En MWH
Autres				
Verre	16351	23,97 €	391 944 €	Ne transite pas par les installations KERVERAL, mais recettes via KERVERAL en tant que titulaire du contrat CITEO
TOTAL			2 878 921 €	

7 et 8 Coût aidé et complet tout flux confondus pour chaque flux d'ans

Extrait de SINOE (Site internet correspondant à un tableau de bord ADEME pour piloter la politique déchets) qui compile les résultats des collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers via l'outil comptacoût. Le remplissage de la matrice 2018 étant en cours, ici sont indiqués les 4 dernières extractions jusqu'à 2017 relatives aux coûts traitement par typologie de flux.

	2014	2015	2016	2017
Collectivité				
Population	308 738	310 127	311 232	317 608
Tonnage collectivité				
OMR	69798	67828	63657	61986
Verre	14604	15244	15073	15820
RSOM hors verre	16567	16609	18135	21521
RSOM avec verre				
Déchets des déchèteries	74581	81596	78392	78153
Total	181672	184146	177377	179723
Ratio en kg/hab				
OMR	226	219	205	195
Verre	47	49	48	50
RSOM hors verre	54	54	58	68
RSOM avec verre				
Déchets des déchèteries	242	263	252	246
Kerval	569	585	563	566
Coût aidé HT				
Coût aidé HT	4 924 187 €	4 695 157 €	4 765 843 €	7 289 103 €
OMR	5 707 947 €	5 521 255 €	5 449 318 €	5 335 791 €
Verre	-435 698 €	-461 025 €	-460 017 €	-476 541 €
RSOM hors verre	-4 283 702 €	-3 859 774 €	-2 941 189 €	-1 455 925 €
RSOM				
Déchets des déchèteries	3 930 339 €	3 517 346 €	2 822 577 €	3 848 121 €
Autre	5 301 €	-22 645 €	-104 846 €	37 656 €
Coût aidé HT par habitant				
Coût aidé HT par habitant	15,95 €	15,14 €	15,31 €	22,95 €
OMR	18,49 €	17,80 €	17,51 €	16,80 €
Verre	-1,41 €	-1,49 €	-1,48 €	-1,50 €
RSOM hors verre	-13,87 €	-12,45 €	-9,45 €	-4,58 €
RSOM				
Déchets des déchèteries	12,73 €	11,34 €	9,07 €	12,12 €